CDCINFOS



JOURNAL D'INFORMATION • DÉCEMBRE 2017 • N°22 • www.cc-vierzon.fr =

DOSSIER ÉCONOMIE

BONNES NOUVELLES SUR LE FRONT DE L'ÉCONOMIE

N'ayons pas peur de le dire : le bassin économique de Vierzon a le sourire! Comment pourrait-il en être autrement? Investissements, carnets de commandes remplis, des projets de développement, et une première en Région Centre - Val de Loire : la signature d'une Convention de partenariat économique entre le Conseil Régional et la Communauté de Communes qui, outre renforcer le rôle et déléguer de nouvelles compétences à chacune des collectivités, doit désormais simplifier la vie administrative des entreprises sur le volet des aides au développement et à la création d'emploi! Seul bémol aujourd'hui: les difficultés des entreprises à recruter dans certains secteurs, d'où la mise en place d'outils pour aider les entreprises et les chercheurs d'emplois à se connecter. Car les derniers chiffres sont encourageants pour la dynamique de notre territoire avec la baisse du taux de chômage et surtout la hausse de l'effectif salarié. Mais, rien n'est jamais acquis, c'est pourquoi, l'économie est un terrain sur lequel il va falloir continuer à se battre.



ACTUALITES

- Semaine Européenne de la réduction des déchets
- · Centre nautique de Graçay
- · Enfance jeunesse
- · Lifting pour la ZAC Aujonnière
- Pôle poids lourds

<u>ÉC</u>ONOMIE

- Toutes les offres d'emploi en un clic!
- · Les chiffres de l'emploi
- ETTI, véritable outil d'insertion
- L'ADIE, réaliser ses projets grâce au micro-crédit
- · Entreprise Bernard
- · Entreprise Typel
- Vallet Distribution
- Une convention de partenariat Région-CDC
- Un lieu symbolique pour une première signature régionale

TOURISME

· Greeter ou VRP de son territoire

INFRASTRUCTURES

- Montée en débit dans les communes rurales
- Canal de Berry
- Aménagement d'un sanitaire aux Marnières

ENVIRONNEMENT

- Spanc
- Le tri pendant les fêtes de fin d'année

EDITO

L'économie se redynamise sur notre territoire. Chacune et chacun y prend sa part : dirigeants d'entreprise, salariés, élus ainsi que les services qui oeuvrent dans ce domaine. Il est réjouissant de constater l'ampleur des investissements réalisés par les entreprises de notre bassin d'emplois (plus de 12 millions d'euros dans la modernisation de leur outil de production) comme chez : Paulstra, Koyo, Isaltis, Parker, SignAll....

Mais c'est aussi l'extension de la Société Vierzonnaise de Maroquinerie avec la création de 30 emplois. l'agrandissement de Picasoft, l'installation de Yena Europe au Parc Technologique de Sologne, ainsi que le développement de la société Ledger avec 15 salariés et la mise en place du pôle poids-lourds pour ne citer que les plus significatifs dossiers. Ces investissements s'accompagnent d'un nombre important d'emplois créés qui se traduisent par une baisse continuelle du chômage de catégorie A. Voilà la réalité économique de notre territoire. Vous pourrez aussi prendre connaissance en feuilletant ces pages de notre dynamisme aussi dans le domaine du tourisme avec des opérations structurantes comme la rénovation de la piscine de Graçay et la construction de nouveaux sanitaires au camping de Bellon, la mise en place de guinguettes... Des actions de promotion de notre patrimoine comme le canal de Berry avec l'ARECABE et les Estivales ainsi que la mise en valeur de notre savoirfaire autour du vignoble notamment. J'espère que vous pourrez profiter de tout cela cet été.

Bonnes et heureuses vacances à tous.

François DUMON

Président de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry



ACTUALITÉS

RETOUR EN IMAGES

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



Ateliers pour les enfants, conseils sur le compost, expositions d'objets transformés, récupération de pièces détachées et réparation de vélos, ... La Communauté de Communes avait préparé un cocktail d'animations le 18 novembre dernier à la Salle des Forges pour relayer localement la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets. Au quotidien, de simples petits gestes peuvent produire de grands effets pour réduire les déchets et mieux protéger l'environnement.

TRAVAUX CENTRE NAUTIQUE À GRAÇAY

DÉBUT DES TRAVAUX SUR LES BASSINS



La 2^{ème} phase de rénovation du centre nautique intercommunal a débuté depuis septembre. Les bassins et les plages sont en cours de démolition. La fin des travaux est prévue pour mi-mai 2018 afin de permettre une réouverture en juin pour la saison estivale.

Cette dernière phase consiste en la réfection des plages qui seront en béton matricé et la réfection des 3 bassins. Des équipements de détente seront installés dans le petit bassin (plaques à bulles, buses de massages).

ENFANCE JEUNESSE / GENOUILLY

A LA DÉCOUVERTE DES GOÛTS ET TEXTURES



Dans le cadre de la semaine du goût, les petits de la crèche intercommunale de Genouilly et du centre de loisirs des Vallées Vertes ont partagé une dégustation de fruits: banane, mangue, poire... Après avoir observé les fruits, les avoir épluché, ils ont pu découvrir leur saveur en version à croquer puis en version smoothie. Les avis étaient très partagés et c'est finalement la banane qui a remporté la palme du goût auprès des enfants!



LIFTING POUR LA ZAC AUJONNIÈRE

VIERZON

La zone d'activités de l'Aujonnière bénéficie d'un programme de travaux pluriannuel. Après des premiers travaux réalisés en 2016, une nouvelle tranche a été réalisée avec pour but de finir les trottoirs (bordures et grave calcaire), commencés l'année dernière, afin de les rendre totalement accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. Ont également été menés des travaux pour reprendre l'îlot central du giratoire de la route du Petit Râteau afin de capter les eaux de pluie. Pour l'année 2018, il restera une dernière tranche comprenant la réfection de la chaussée.

ETAT D'AVANCEMENT DU PÔLE POIDS LOURDS

FIN DES TRAVAUX DU PARKING



Les travaux du parking de 104 places ont été achevés. Il restera le rondpoint d'accès au site qui sera réalisé dans un second temps avec le volet sécurisation du site (contrôle d'accès, système de paiement). Le restaurant « La Grotte » est en cours de construction et devrait ouvrir au printemps 2018. D'autres équipements sont prévus sur cet espace «Pôle Poids Lourds avec un contrôle technique, une station de lavage et une station-service dédiée aux PL.

ECONOMIE

TOUTES LES OFFRES D'EMPLOI EN UN CLIC!



Parce que la promotion de l'activité économique et de l'emploi est une priorité, la Communauté de Communes propose un nouveau service qui permet de trouver en un clic toutes les offres d'emploi locales: www.travailleravierzon.fr

Cet « aspirateur » d'offres d'emploi recense sur une même page les offres disponibles sur tous les sites spécialisés en recrutement : pôle emploi, cadremploi, le bon coin, keljob... Et cela avec un classement par catégorie : emploi, stage, formation, alternance. De plus, les entreprises qui recrutent ont la possibilité de publier en ligne leurs offres.

En parallèle de la diffusion en temps réel de toutes les offres d'emplois, vous pourrez retrouver toute l'actualité économique et emploi. Cette application sera accessible sur les réseaux sociaux, notamment facebook.

www.travailleravierzon.fr vous accompagne pour votre recherche d'emploi, de stage, d'alternance.

LES CHIFFRES DE L'EMPLOI

Baisse du nombre de demandeurs d'emplois inscrits en catégorie A

La zone d'emploi de Vierzon enregistre en septembre 2017 une baisse de -1.3% (variation sur un an) du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A inscrits par Pôle Emploi. Elle est la zone d'emploi qui enregistre la plus important variation négative du nombre de ses demandeurs d'emplois (Bourges: -1.2%; Saint Amand Montrond: -1%). Sur cette même période, la movenne nationale à -0.5%

Baisse du taux de Chômage :

Le taux de chômage s'établit au 1er trimestre 2017 à 13% soit une baisse de 0.6%. Vierzon enregistre la plus forte baisse sur le département mais garde cependant le taux de chômage le plus important de la Région Centre.

Emploi salarié et taux d'évolution

(Source URSSAF du Cher)

Après plusieurs trimestres de pertes d'effectifs salariés, la zone d'emploi de Vierzon bénéficie d'un retournement de tendance avec une croissance certes modeste mais sensible de ses effectifs salariés avec un gain de 110 salariés entre le 1er et le 2éme trimestre 2017.

EΠΙ **VÉRITABLE OUTIL D'INSERTION**



« Pour les personnes en difficulté sociale et d'accès à l'emploi, l'intérim peut être une autre solution », explique Joël Gauthier directeur des agences ETTI de Bourges, Vierzon et Mehunsociété locale Entraide Travail Temporaire (ETTI), seule du territoire à être conventionnée par les services de la DIRECCTE, d'emploi demandeurs peuvent se voir proposer des

missions auprès d'entreprises partenaires (80 par an) ainsi qu'une formation, un suivi et un accompagnement social et professionnel. « Ces missions touchent tous les métiers mais sur-Yèvre. Grâce en effet à la à 50% dans le bâtiment. Nous sommes toujours à la recherche d'entreprises partenaires répondons à celles qui souhaitent avoir une action dans le cadre du Développement durable ou de la RSE ».

Nouvelle adresse : Agence ETTI Vierzon, 28 rue Pierre Sémard. www.ett-interim.fr



L'ADIE, RÉALISER SES PROJETS PROFESSIONNELS GRÂCE AU MICRO-CRÉDIT

CDD, Intérim, surendettement, « fiché BDF »... Les banques sont de plus en plus frileuses pour accorder des prêts. C'est pourquoi recourir à l'ADIE* peut être une solution. « Nous aidons les personnes qui n'ont pas accès aux crédits bancaires en leur permettant de concrétiser leur projet professionnel grâce à des micro-crédits », explique Aurélie Buffault, Responsable Bénévolat Développement à l'ADIE (Cher, Indre et Nord Allier). Toutes les activités professionnelles et les dépenses liées peuvent être financées via deux types de micro-crédits : « un professionnel pour la création ou le développement d'entreprise (jusqu'à 10 000 €) et un personnel (jusqu'à 5 000 €) en lien avec la mobilité et dans le cadre du maintien dans un emploi salarié (achat de véhicule, permis...) ».

En 2016, 49 micro-crédits professionnels ont été accordés dans le Cher grâce à l'accompagnement de bénévoles dont Vierzon manque!

*Association pour le droit à l'initiative économique Référente locale : Aurélie Buffault / 06 16 17 40 35

ECONOMIE

ENTREPRISE BERNARD UN TRÉSOR INDUSTRIEL AU COEUR DE VIERZON



Elle est méconnue et pourtant c'est une des plus anciennes petites sociétés de Vierzon (1946)!

Reprise il y a 10 ans par Jean-Pierre Jouan, l'entreprise Bernard est spécialisée dans le secteur assez pointu de l'usinage sur-mesure de pièces mécaniques (galets, arbres, pignons pour chaînes de montage...) et l'usinage de pièces de maintenance, ainsi que dans la fabrication d'engrenages. Des pièces qu'elle réalise sur plans ou sur modèles grâce à son bureau technique intégré. Répondant aux besoins de différents secteurs (agro-alimentaire, pharma/chimie, armement...), elle travaille pour le compte de clients comme Parker (pompes hydrauliques), Konecranes (pont roulant, levage), Handriz (moyens de manutention), FFDM (visseuses pneumatiques), Stromag (systèmes de freinage). En bonne santé avec un CA de 550-600 000 € (+10%/an), l'Entreprise Bernard multiplie les investissements pour moderniser son parc machine — 30 000 € au total d'ici fin 2017 – et cherche à recruter en 2018 notamment un outilleur qualifié.

Pratique : Entreprise Bernard, 15 Rue Marcel Perrin, 18100 Vierzon / Tél. 02 48 53 59 84



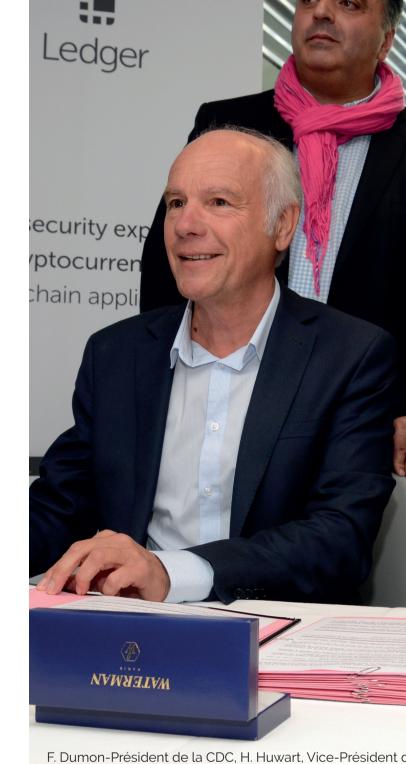
TYPEL LE SPÉCIALISTE DE LA « CLEAN ROOM » PEINE À RECRUTER



Ce ne sont pas les commandes qui manquent chez Typel mais les bras!

Son carnet plein jusqu'en octobre 2018, la société vierzonnaise (11 salariés), en pleine croissance, cherche désespérément à recruter depuis 3 ans ! « Des jeunes avec des aptitudes manuelles de type menuisier ou plaquiste que nous formerions en interne car il n'y a pas d'organisme dédié à notre métier », explique Yilmaz Torçu, gérant de l'entreprise. En reprise d'activité depuis 1999, Typel est spécialisée dans l'installation des Clean Rooms ou salles blanches; ces unités stériles dédiées à la production de médicaments pour les grands groupes pharmaceutiques (Sanofi, Servier, Merck...) ou à la fabrication de micro puces pour l'armement et les satellites (Airbus Défense, Giat, Thomson...). « Notre métier se rapproche de celui du cloisonnement mais avec des contraintes particulières au millimètre notamment en termes de réglementation d'accès avec des sas à empreinte digitale ». Une activité aujourd'hui complétée par la rénovation des panneaux « sandwiches » de fabrication de ces clean rooms.

Pratique : Typel, Zac Aujonnière/Rue M.Paul 18100 VIERZON / www.typel.fr



VALLET DISTRIBUTION RÉCOMPENSÉE PAR LE PRIX EQUIP'AUTO

Il y avait déjà eu celui de 2011 !

Ce Grand Prix de l'Innovation Equip'Auto décerné à l'entreprise vierzonnaise pour la création d'une table de rangement ergonomique avec un support de roue pour le Groupe Audi-Volkswagen. Cette année, Vallet Distribution réitère l'exploit avec à nouveau un Grand Prix de l'Innov' gratifié d'un coup de coeur de la presse pour une machine qui élimine l'eau de l'huile dans le traitement de l'huile de vidange : « L'huile peut ainsi être recyclée directement : c'est 100% développement durable, explique Jean-Luc Vallet, créateur de l'entreprise en 2011. On est fier qu'une petite boîte comme la nôtre soit récompensée, car tout est fabriqué dans le Cher! On se retrouve au même niveau

que des Bosch ou Valéo ». Outre la conception de matériels sur-mesure pour les constructeurs automobiles, Vallet Distribution est spécialisée dans la vente de matériels de garage à des grands distributeurs. « La Chine nous prospecte pour essayer de vendre leurs produits : ils souhaiteraient monter une plateforme dans le Cher avec nous... ». Mais pour l'heure, la petite entreprise a d'autres projets en tête : celui de s'agrandir et de développer de nouveaux produits à la demande des constructeurs auto comme Fiat, Peugeot ou Toyota.

F. Fournié, Vice-président de la Région Centre - Val de Loir

Pratique : Vallet Distribution, 18 à 20 chemin des Pillots à Vierzon Tél: 02 48 52 90 25 / www.vallet-distribution.fr



UNE CONVENTION DE PARTENARIAT RÉGION-CDC POUR PLUS DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

C'est une première en Région Centre! S'inscrivant dans le cadre de la Loi NOTRe de 2014, cette signature, qui s'est passée dans les locaux de l'entreprise LEDGER, va permettre de faire coïncider les actions à la fois de la Région et de la Communauté de Communes pour favoriser plus efficacement encore le développement économique et l'emploi sur le territoire.

« Nous sommes fiers d'accompagner le développement économique de Vierzon et de permettre aux entreprises de trouver les outils nécessaires à leur développement, s'est réjoui le 17 octobre dernier François Dumon, président de la Communauté de Communes, Et nous sommes ravis que la Région Centre - Val de Loire accompagne également ce dynamisme local ». Car avec la signature de cette convention de partenariat, c'est une nouvelle donne économique qui se met en place. Comment ? Par le jeu de simplification administrative qui permettra aux entreprises d'accéder plus facilement à certains régimes d'aides liées au développement économique. En effet, grâce à cette convention la Région et la Communauté de Communes utiliseront un dossier unique de demande. Autre avantage : des partenariats seront désormais possibles entre les deux collectivités, s'autorisant à s'aider mutuellement sur le foncier et l'immobilier (aménagement des parcs d'activités) par exemple alors que normalement, seule la Communauté de communes en a la responsabilité exclusive. Alors que la Loi NOTRe indique que la Région est seule compétente pour définir les régimes d'aides et décider de leur octroi aux entreprises sur son territoire (sur l'innovation et la recherche par exemple), la Communautés de Communes

peut désormais participer aux financements de ces aides par délégation. Tout comme elle peut dorénavant s'adosser à la Région pour mettre en place des actions d'animation et de promotion économiques. Ainsi, chacune des collectivités voit son rôle renforcé.

Un atout majeur pour le développement du territoire

« Cette signature est l'aboutissement d'une négociation qui a démarré très tôt », se félicitait ce 17 octobre Harold Huwart, viceprésident de la Région Centre, délégué au développement économique. Et qui a permis à la Communauté de Communes de Vierzon d'être encore plus présente aux côtés des investisseurs et entrepreneurs et d'être dans une proactivité aujourd'hui indispensable pour anticiper les évolutions et développements futurs du territoire. « Cette signature intervient alors que le bassin de Vierzon connaît un net développement économique et une baisse du chômage de 5,2%, souligne François Dumon. Un développement que nous allons prendre avec encore plus de passion pour renforcer notre attractivité ».

UN LIEU SYMBOLIQUE POUR UNE PREMIÈRE SIGNATURE RÉGIONALE



Eric Larchevêque, Président de LEDGER et Joël Pobeda, Directeur des opérations

.....

C'est dans la matinée du 17 octobre dernier que la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry – représentée par son président François Dumon – et le Conseil Régional Centre- Val de Loire – représenté par Harold Huwart, vice-président de la Région Centre, délégué au développement économique – ont signé la première convention de partenariat économique de la Région devant la presse et en présence des principaux acteurs économiques du Cher (CCI, BPI France, Chambre des Métiers, Deev'up...).

Cette signature a eu lieu dans les locaux de LEDGER, entreprise vierzonnaise installée dans l'hôtel d'entreprises et les ateliers de Sologne du Parc Technologique à Vierzon. Spécialiste français de la carte à puce pour les applications Bitcoin (monnaie numérique) et blockchain (stockage sécurisé de données numériques), LEDGER emploie 80 salariés dont 35 sur Vierzon. Implantée sur 3 sites (Vierzon, Paris et San Francisco), elle connait une croissance extraordinaire avec 400 000 produits made in Berry vendus dans 165 pays!

Une success story dont le développement et l'aventure internationale a toujours été soutenue notamment par la Communauté de Communes et la Région : une belle illustration de cette convention !

Pratique : LEDGER, Parc Technologique de Sologne à Vierzon - www.ledger.fr

TOURISME



Greeter signifie « hôte » en anglais : cette pratique qui relève du tourisme participatif, est née en 1992 à New York. Lynn Brooks, une habitante passionnée par sa ville, a voulu faire découvrir Big Apple telle qu'elle la vivait et gommer son image négative.

Elle a proposé aux touristes des balades insolites et gratuites. Et le concept des greeters est né et grandit au fil des années. En France, un réseau national a été créé il y a deux ans (www.greeters.online). Les greeters sont des amoureux de leur quartier, de leur ville ou de leur région. Sur leur temps libre, ils accueillent des touristes comme des amis pour une visite originale, insolite et souvent très personnelle.

Comment ça marche?

L'inscription se fait en ligne, soit sur les sites des greeters de la ville ou de la région à visiter, soit sur ceux des Offices de Tourisme. Le futur visiteur reçoit une confirmation d'inscription et un numéro de balade. Il doit alors prendre rapidement contact avec le greeter, soit par mail soit par téléphone.

Un greeter n'est pas un guide, il fait découvrir sa région d'une manière unique, authentique et conviviale, à l'occasion d'une balade.

Son intervention n'est pas une visite guidée : les greeters accomplissent une démarche personnelle, spontanée et désintéressée. Les balades se font sous la responsabilité de chacun des participants.

Vous êtes intéressés pour devenir « greeter » ? Vous avez envie de faire découvrir votre ville, ou faire connaître les spécificités de votre territoire ?

Contactez l'Office de Tourisme de Vierzon au 02 48 53 09 32 h.flamment@tourisme-paysdevierzon.fr

«GREETER» OU VRP DE SON TERRITOIRE

TOURISME & TERRITOIRES DU CHER LANCE LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DE « GREETERS » SUR LE CHER



LA BOUTIQUE DU BERRY • 5 bis Place Foch • 18100 Vierzon / Tél. 02 48 53 06 14 • accueil@tourisme-paysdevierzon.fr

☐ Commande et paiement en ligne sécurisé. Livraison partout en France via Mondial Relay ou Colissimo. Retrait gratuit en boutique !

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, A CONSOMMER AVEC MODERATION

MONTÉE EN DÉBIT DANS LES COMMUNES RURALES



Berry Numérique exerce la compétence qui consiste à élaborer et actualiser schéma directeur territorial d'aménagement numérique du Cher.

C'est donc le maître d'ouvrage public de l'aménagement numérique du territoire pour :

- · Le haut débit dans les communes mal connectées.
- · La montée en débit.

Aussi, la CDC Vierzon Sologne Berry a souhaité la réalisation sur son territoire d'un projet d'aménagement numérique avec le syndicat Berry Numérique. Un diagnostic a été réalisé afin de recueillir les possibilités de montée en débit sur les communes.

La fibre sera déployée sur Genouilly, Graçay, Saint Outrille, Nohant en Graçay, Méry sur Cher et Saint Georges sur la Prée.

En complément de la fibre optique qui va couvrir environ 52% des foyers de la Communauté de Communes* dans le cadre de la 1ère tranche de travaux, d'autres solutions de montée en débit seront mises en œuvre. Une montée en débit cuivre notamment sur Dampierre en Graçay et une montée en débit radio sur Genouilly, Graçay

Afin de mutualiser l'action en matière d'aménagement numérique du territoire, les élus du Cher et de l'Indre ont créé le syndicat « Berry Numérique » ayant pour mission la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes.

(relais situé au nord ouest de la commune) et Saint Georges sur la Prée.

Ces solutions ont été arbitrées en fonction des critères techniques et en concertation avec les représentants du territoire. L'accès à ces services devrait être opérationnel d'ici 2019 sur l'ensemble des communes du territoire.

Des réunions d'informations auront lieu auprès de la population. Le montant de cette opération (travaux, études, maîtrise d'œuvre...) est évalué à 2 954 000€ HT.

Le coût pour la CDC s'élève à 802 000 € nets.

*Hors Vierzon qui bénéficie d'une couverture par un opérateur privé



CANAL DE BERRY : ETUDE SUR LE PONT DE LA ROUSSELLERIE À THÉNIOUX

Des études pour l'aménagement d'un pont-levis au lieu-dit de la Roussellerie à Thénioux viennent de débuter. Une réunion de concertation a été organisée en mairie de Thénioux en octobre dernier avec l'ensemble des protagonistes (Syndicat du Canal de Berry, Navicabe, usagers, élus, agriculteurs,....) afin de répertorier les besoins et remarques de chacun. Ce projet permettrait de rallonger le linéaire de navigation depuis l'Escale de Thénioux et faire fonctionner l'écluse de Launay, rénovée en 2012. Le temps de navigation en bateau électrique passerait alors à ½ journée pour l'aller-retour. Cette réalisation permettra à son échelle de contribuer à la renaissance

CONTACT: CANALDEBERRY@CC-VIERZON.FR

du Canal de Berry.

.....



AMENAGEMENT D'UN SANITAIRE **AUX MARNIÈRES DE DAMPIERRE EN GRAÇAY**

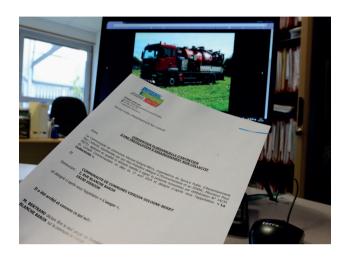
La Communauté de Communes réalise actuellement des sanitaires sur le site des Marnières à Dampierre en Graçay. Ce site est un espace de sports et loisirs situé sur le Route de Graçay. La commune souhaitant utiliser le site pour des manifestations type brocantes, rassemblements..., il était primordial d'avoir des sanitaires équipés.

Voilà, ce sera chose faite pour 2018. Le coût des travaux s'élève à 32 332.24€TTC à la charge de la CDC avec un fond de concours de la commune de Dampierre à hauteur de 20% pour la partie assainissement (soit 2144.64 € TTC).

ENVIRONNEMENT

SPANC

SERVICE D'ENTRETIEN DES DISPOSITIFS D'ANC (ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)



QU'EST-CE QUE LE SPANC:

le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est chargé de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif, ainsi que de contrôler ces installations.

A QUI S'ADRESSE LE SPANC :

Il s'adresse à l'ensemble des particuliers habitant une commune de la Communauté de Communes et ayant un assainissement non collectif.

QUELLES SONT SES MISSIONS:

Le SPANC a pour mission obligatoire de contrôler les installations neuves ou existantes (conception, implantation, bonne exécution des travaux, diagnostic). Il possède également une mission facultative d'entretien des ouvrages (vidange des fosses septiques ou toutes eaux).

COMMENT BÉNÉFICIER DU SERVICE **D'ENTRETIEN DES OUVRAGES:**

Il vous suffit de contacter le SPANC qui vous adressera une convention fixant les conditions du service entretien. Une fois cette convention signée, vous bénéficierez de la prestation de vidange de votre installation par un prestataire agréé et à un prix incitatif fixé dans le cadre d'interventions groupées.

OÙ ME RENSEIGNER: AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU 02 48 71 91 29 / spanc@cc-vierzon.fr

LE TRI PENDANT LES FÊTES DE FIN **D'ANNÉE**

La fin de l'année est synonyme de cadeaux, de repas, de fêtes mais également d'une augmentation importante de la quantité de nos déchets. Star de la fin d'année, le papier cadeau d'emballage est recyclable. Pour lui offrir une seconde vie, une solution : le jeter dans le sac ou le bac jaune dédié au tri.

Les bouteilles en verre (vin, champagne...), les cartons d'emballages, les bouteilles en plastique, sont également recyclables. Au même titre que les papiers, ils redeviennent de la matière première pour les industriels et sont sources d'économies de ressources naturelles. Alors pensez au tri!

Voici donc quelques rappels sur le tri de nos déchets...



Rappel sur les dates de report de collecte 🗍



A VIERZON:

- Lundi 25 décembre : collecte décalée au samedi 23 décembre
- · Lundi 01 janvier : collecte décalée au samedi 30 décembre DANS LES COMMUNES RURALES :
- Lundi 25 décembre : collecte décalée au jeudi 28 décembre
- · Lundi 01 janvier : collecte décalée au jeudi 04 janvier

PENSEZ À SORTIR **VOS CONTENANTS** À DÉCHETS LA VEILLE **AU SOIR**

Collecte biodéchets sur Vierzon 📵

COLLECTE DES BIODÉCHETS SUR VIERZON

Le calendrier 2018 des jours de collecte des biodéchets par secteurs est disponible à l'accueil de la CDC, sur le site internet www.cc-vierzon.fr ou sur simple demande auprès des Ambassadeurs du Tri au 02 48 71 92 27 ou ambassadeur.tri@cc-vierzon.fr

Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry - 2 rue Blanche BARON - 18100 VIERZON Tél. 02 48 71 35 78 / Mail : contact@cc-vierzon.fr · Rendez-vous sur www.cc-vierzon.fr



Retrouvez toutes les informations sur la page facebook « Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry ».